

Article 22 du Règlement

M. Boudria: A propos, qui est-il?

M. Penner: Le député de Timmins-Chapleau fait penser à *L'homme invisible* de H. G. Wells. Où était le député quand l'opposition se battait pour les pensions des personnes âgées? Où était-il quand nous avons dénoncé la réduction des allocations familiales? Qu'a-t-il dit ici à la Chambre ou dans sa circonscription au sujet de la déconfiture des banques ou du thon pourri qu'on s'obstinait à vendre? Rien.

Non, monsieur le Président, je ne veux d'un tel associé pour rien au monde. A tous les députés, aux électeurs de Cochrane-Supérieur et à ceux de Timmins-Chapleau, je déclare que cette association n'a jamais existé et n'existera jamais.

* * *

**LES SCIENCES HUMAINES ET LES SCIENCES
SOCIALES**

ON DEMANDE D'ACCROÎTRE LES SUBVENTIONS POUR LA
RECHERCHE

M. Ernie Epp (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, les spécialistes en sciences humaines du Canada considèrent qu'ils sont victimes de discrimination de la part du gouvernement fédéral. Ils ont constaté que l'aide consentie au Conseil des recherches médicales et au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie avait augmenté de plus d'un tiers, en dollars constants, depuis 1978-1979. Mais celle accordée au Conseil de recherches en sciences humaines, notamment, n'a augmenté qu'en fonction du taux d'inflation, c'est-à-dire qu'elle n'a pas augmenté du tout, en dollars constants, depuis cette date-là.

Les recherches en sciences médicales, en sciences naturelles et en génie sont certes importantes pour le Canada. Le gouvernement doit subventionner la recherche pure même si les sociétés financent, en grande partie, la recherche scientifique appliquée. Les érudits en sciences sociales et humaines dépendent surtout du gouvernement pour effectuer leurs travaux de recherche. Or, ils pourraient penser que leurs recherches ne revêtent pas d'importance pour notre pays si le gouvernement limite son aide dans ce domaine, mais ils auraient tort. Au fil des ans, le gouvernement en est venu à s'occuper surtout de questions économiques, car il doit comprendre le mieux possible le rôle de l'État sur ce chapitre-là, mais des domaines comme la politique du multiculturalisme, notamment, ne peuvent évoluer sans une base de recherche.

Nous devrions tous pourtant être reconnaissants à nos savants qui ont fait la lumière sur l'évolution progressive des ethnies au Canada. Leurs recherches nous ont permis de mieux comprendre comment l'action respective des différentes ethnies les unes sur les autres est à l'origine de notre société actuelle. Pour assurer l'évolution nationale, monsieur le Président, il faut accroître de beaucoup les subventions fédérales dans le domaine des sciences sociales et humaines.

* * *

[Français]

**L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE
LE RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE CAPITALE**

M. Fernand Jourdenais (La Prairie): Monsieur le Président, je voudrais, aujourd'hui, joindre ma voix à celles de tous les

Canadiens et Canadiennes pour déplorer le meurtre de l'agent de police Jacinthe Fyfe, âgée de 25 ans, du service de la police de la Communauté urbaine de Montréal depuis près de cinq ans, qui, lors d'un appel de routine, tombait sous les balles d'un sale individu.

Monsieur le Président, cette fois-ci, c'est un agent de police. Il y a deux semaines, c'était l'assassinat de M^e Frank Shoofey, avocat bien connu de Montréal et résidant de ma circonscription, qui fut froidement tué dans son bureau d'étude pendant son travail. Enfin, il y a quelques mois, une personne âgée, la belle-mère de Tex Lecor, artiste bien connu du Québec, était étranglée et pendue dans son appartement pour quelques objets d'une valeur de \$50. Et combien d'autres meurtres pourrait-on encore citer!

Monsieur le Président, il est plus que temps que notre gouvernement dépose en cette Chambre un projet de loi visant à rétablir la peine capitale au Canada, car 25 ou 35 ans de prison paraissent ne pas suffire pour dissuader les criminels.

Monsieur le Président, alors que chaque semaine la population canadienne est témoin de cette actualité morbide qui nous fait part de meurtres gratuits et crapuleux, il me semble que ce Parlement ne peut rester insensible devant ces faits.

Je comprends que du 3 au 9 novembre prochains aura lieu la semaine de prévention du crime. Cela est fort louable de la part de notre gouvernement, mais cela ne suffit pas, car le moment est venu, et cela est la volonté de la majorité du peuple canadien et des gens de ma circonscription, de permettre à cette Chambre de se prononcer et de voter librement sur le rétablissement de la peine capitale.

* * *

[Traduction]

L'APARTHEID

L'ACCORD DU COMMONWEALTH

M. Barry Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le Président, moi qui ai vécu et travaillé de nombreuses années dans l'est et le centre de l'Afrique et qui suis allé en Afrique du Sud trois fois, je suis fier de faire enfin partie d'un gouvernement qui, à l'intérieur du Commonwealth, prend résolument la tête d'un mouvement contre l'apartheid en Afrique du Sud. Les pays du Commonwealth, sous l'impulsion du Canada, ont décidé de prendre contre l'Afrique du Sud une série de sanctions économiques qui sont décrites dans le récent accord du Commonwealth. Il ne sera plus accordé de prêts à l'Afrique du Sud par les gouvernements. Les délégations commerciales ne seront plus financées, organisées, sanctionnées ou encouragées. Il sera interdit d'importer des kruggerands. On exige la libération de Nelson Mandela, monsieur le Président, et d'autres choses.

Dans l'allocation qu'il a prononcée devant les Nations Unies la semaine dernière, le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré: «Mon gouvernement a dit aux Canadiens que s'il ne survenait pas de changements fondamentaux en Afrique du Sud, nous étions prêts à prendre des sanctions plus rigoureuses contre ce pays et son régime répressif. S'il n'y a pas de progrès